

Nouveaux salariés, nouveaux modèles. Maintien à domicile des personnes âgées dépendantes Loïc Trabut, thèse de doctorat en sociologie, Paris, EHESS, 2011, 355 p.

DANS **RETRAITE ET SOCIÉTÉ** 2013/3 n° 66 , PAGES 160F À 177F
ÉDITIONS **LA DOCUMENTATION FRANÇAISE**

ISSN 1167-4687

DOI 10.3917/rs.066.0160f

Date de mise en ligne : 25/02/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-retraite-et-societe1-2013-3-page-160f?!lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Documentation française.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

notes de lecture

ANALYSES CRITIQUES

■ Le nouvel âge de la solidarité. Pauvreté, précarité et politiques publiques

Nicolas Duvoux, Paris, Seuil, 2012, 108 p. (coll. La République des idées)

Petit par son format, le dernier livre de Nicolas Duvoux, maître de conférences à l'université Paris Descartes, ne l'est assurément pas par son propos ambitieux. L'auteur nous invite à réfléchir aux liens nouveaux que notre société doit établir entre les solidarités sociales et l'autonomie individuelle. Plutôt que de dénoncer l'assistance, ou pire, l'assistanat, ce terme au contenu incertain et à connotation péjorative apparu dans le discours public, il est urgent de comprendre pourquoi cette forme d'intervention sociale s'est développée.

Sous couvert de solidarité pour faire face notamment aux transformations sociales nées de la crise économique, cela reflète, nous dit l'auteur, un choix de société non explicité et non assumé. Le double mouvement de responsabilisation des individus et de justification des inégalités qui le caractérise débouche sur un ensemble d'effets préoccupants : le maintien de pans entiers de la population dans des situations de survie et d'humiliation au lieu d'organiser des transitions vers le plein exercice de la citoyenneté, la stigmatisation de l'assisté, y compris parmi les groupes sociologiquement proches, et le non-recours massif à certaines prestations comme l'illustre RSA (revenu de solidarité active substitué au RMI, revenu minimum d'insertion, et à l'API, allocation de parents isolés, en 2009).

Ce retour de l'assistance ne peut être éclairé si on se cantonne aux seules populations directement concernées. Sa compréhension implique de porter le regard sur le fonctionnement de l'ensemble de la société. Nicolas Duvoux nous rappelle ici les caractéristiques

majeures qui distinguent l'assistance des politiques universalistes de l'État-providence : un expédient pour pallier les effets de la stratification sociale, l'évaluation morale des individus du fait de son mode de financement et de son administration locale, son rôle dans le développement de la précarité du sous-emploi peu rémunérateur, la fragmentation des catégories sociales en voie de paupérisation à travers la définition de seuils, statuts et frontières multiples.

Le premier chapitre retrace quelques jalons de l'évolution de la protection sociale pour rappeler la place particulière qu'y occupe l'assistance : élément fondateur de l'État social après la Révolution, solution privilégiée pour lutter contre la pauvreté, sa légitimité est souvent fragile. Dès qu'aussitôt proclamé, le « droit aux secours », pourtant fondé sur la reconnaissance d'une dette de la société envers ses membres, est l'objet d'interrogations récurrentes. La mise en place de la Sécurité sociale après 1945 marque une rupture devant marginaliser l'assistance. En prévenant la pauvreté, le nouveau système, conforté par sa visée universaliste et sa généralisation progressive, n'a plus à envisager de la traiter spécifiquement. Pourtant, il le fera, à partir du milieu des années 1970, à travers l'instauration de prestations particulières, couvrant des populations cibles et garantissant un niveau de ressources minimum (API, AAH – allocation aux adultes handicapés –, etc.). Par ce biais, l'assistance pénètre en quelque sorte le système de Sécurité sociale tout en s'inscrivant dans la perspective intégratrice de la société salariale. La crise économique et les transformations sociales qui marquent le milieu des années 1970 ouvrent une période nouvelle marquée par le recouvrement des notions de pauvreté et de chômage. L'instauration du RMI en 1988 est une tentative pour répondre aux nouveaux défis. L'assistance est mobilisée en référence à la légitimité républicaine de la dette sociale, pour éviter le registre de l'aide sociale locale tutélaire ; en même temps, elle est refondée sous l'étendard de l'insertion (sociale ou professionnelle) et de ses instruments nouveaux (le contrat d'insertion) destinés à ouvrir des droits susceptibles de prendre en compte la pluralité dimensionnelle des situations d'exclusion. L'auteur souligne les limites de cette approche, considérant que l'insertion est le vocable sur lequel le consensus s'est dégagé pour recourir à l'assistance. Il aurait pu souligner, comme l'avait noté Michel Autès, que le terme de contrat d'insertion était suffisamment ambigu pour être entendu soit comme un engagement fort exigé de la personne, soit comme un accompagnement renforcé offert par la collectivité. En fait, le caractère innovant du dispositif n'a pas permis d'asseoir durablement sa légitimité, fragile comme toute politique ciblée sur les populations les plus pauvres. La loi de 1998, dite de lutte contre les exclusions, marque une nouvelle étape que l'auteur qualifie de « gestion stratifiée du social » pour désigner la dissociation qui s'amorce entre la régulation de l'emploi et celle du non-emploi. Plus largement, la faiblesse des ressources distribuées dans le cadre de l'assistance est aussi d'ordre symbolique, au regard de l'image négative des bénéficiaires, réunis dans un ensemble unique malgré la diversité de leurs situations et trajectoires ; enfin, cela a des effets en retour sur l'évolution des ressources mobilisées comme l'atteste la forte dégradation relative subie par le RMI en 20 ans d'existence.

Dans le deuxième chapitre, l'auteur aborde la question du rejet de l'assistance à travers un prisme plus sociologique. Il met l'accent sur les rapports complexes qu'entretiennent le groupe des pauvres et celui des précaires. Tout en cherchant à lutter contre le chômage, notamment celui de longue durée, les politiques d'insertion ont contribué à dégrader la norme d'emploi en multipliant les activités à temps réduits et à forger la perception que l'emploi ne protégeait plus systématiquement de la pauvreté. D'où aussi

des effets de statuts permettant aux uns d'accéder à des prestations sociales refusées aux autres. Selon l'auteur, ces iniquités seraient source d'un « ressentiment » populaire envers les assistés, lui-même alimenté par l'évolution plus générale de la société. La disqualification de la culture ouvrière traditionnelle est le pendant de la diffusion des normes des classes moyennes et supérieures sans que les moyens de leur usage aient été véritablement accordés à tous. Formant une population hétérogène, les allocataires de l'assistance développent différentes stratégies pour lutter contre le stigmate de leur prise en charge : revendication du statut de victime, investissement de l'espace public à travers un message identitaire, référence au mérite personnel pour en sortir, etc. Cependant, alors que l'assistance avait initialement pour objectif de mettre en lumière les situations de pauvreté pour que la société les prenne en compte, elle jouerait un rôle plus large que Nicolas Duvoux n'hésite pas à qualifier de machine antirévolutionnaire à acheter la paix sociale. Ce glissement non assumé et non contrôlé aurait entraîné une « véritable panique morale », se traduisant, par exemple, par un abaissement continu du niveau des prestations. Si la perspective qui est ouverte ici est intéressante, on note cependant que la distinction initiale entre « pauvres » et « précaires » n'est pas entièrement convaincante tant les trajectoires individuelles montrent des passages entre ces groupes. D'ailleurs, les frontières institutionnelles et sociologiques de l'assistance sont loin d'être claires, comme le montre, par exemple, la situation des chômeurs de longue durée.

Dans le troisième chapitre, la question de la mise au travail est abordée plus frontalement. Le principe du *making work pay* qui influence, sous des formes multiples, la réforme des États-providence depuis une quinzaine d'années, engendre des transformations pré-occupantes. D'une part, la dette sociale à l'égard des plus démunis se transformerait en dette des assistés à l'égard de la société. D'autre part, le développement de l'assistance s'accompagnerait d'une dégradation des droits sociaux et des conditions d'entrée sur le marché du travail. Malgré cette approche très critique dont il donne des illustrations dans différents pays, l'auteur semble plus nuancé lorsqu'il examine la « révolution inachevée » du RSA. Les évolutions positives qu'il note (fixation d'un objectif de réduction de la pauvreté et effort redistributif) ont eu une portée modeste et ont légitimé des formes d'intervention préoccupantes. L'auteur pointe ici ce qu'il nomme les limites du RSA : le non-recours du fait d'un basculement des travailleurs pauvres dans un dispositif d'assistance, la référence majeure au principe de l'incitation financière alors même que bien d'autres facteurs sont en jeu, la perception erronée de transitions professionnelles harmonieuses, en contradiction avec la segmentation du marché du travail. Dans ce sens, le RSA correspondrait plutôt à un choix de société prenant acte de l'existence d'une population en situation professionnelle très précaire et offrant une compensation à minima. La loi a été adoptée à l'unanimité mettant ainsi en œuvre, pour les plus pauvres, le slogan « travailler plus pour gagner plus » qui avait fondé l'élection présidentielle de 2007.

Le chapitre IV esquisse des perspectives de réforme prenant en compte l'aspiration à l'autonomie individuelle, caractéristique de la société contemporaine. Cependant, Nicolas Duvoux souligne que cela peut rimer avec responsabilisation individuelle et culpabilisation des personnes pauvres ; l'assistance est alors source d'enfermement et de rejet. Il convient donc de réinventer la solidarité en « ré-encadrant » l'autonomie individuelle dans la solidarité et en liant lutte contre la pauvreté et réduction des inégalités. Plus concrètement sont ici évoquées la revalorisation des aides sociales pour tenir compte des besoins des personnes ; la lutte contre les discriminations pour prendre en compte la situation des jeunes et de l'origine ethnique ; la simplification du droit et des

démarches en se référant à la citoyenneté comme principe d'éligibilité et à la fiscalité comme mode opératoire ; l'égalisation de l'accès aux compétences sociales ou encore la revalorisation du rôle des travailleurs sociaux. Bien sûr, les pistes évoquées rapidement posent en filigrane la question du modèle d'universalité de la protection sociale à promouvoir pour éviter la dérive résiduelle vers laquelle le développement de l'assistance dans ses formes actuelles semble l'orienter.

Le chantier est immense et son ouverture urgente. Puissent les travaux tels que ceux de Nicolas Duvoux contribuer aux débats nécessaires.

Par Jean-Luc Outin

Centre d'économie de la Sorbonne, directeur du centre associé Céreq Île-de-France

■ Towards a Social Investment Welfare State? Ideas, policies and challenges

Nathalie Morel, Bruno Palier, Joakim Palme (dir.), Bristol, The Policy Press, 2012, 386 p.

Ce volume ambitieux réunit dix-huit universitaires¹ de différentes disciplines et de diverses nationalités (Europe, États-Unis et Canada). Ils ont en commun le souci d'une Europe en crise – obnubilée par les diktats économiques et financiers des marchés et des institutions internationales – dont les stratégies de promotion de l'emploi, d'une économie et société du savoir qui soient compétitives, innovantes et inclusives, n'ont pas produit les résultats escomptés. Tout en reconnaissant la validité des objectifs visés par ces stratégies, les auteurs en signalent les lacunes et proposent une voie alternative pour l'établissement d'une Europe sociale viable, fondée sur une stratégie d'investissement social, qui permettrait de concilier efficacité économique et justice sociale. Face à la grave crise actuelle de l'Union européenne, cette approche devrait, selon eux, permettre la redéfinition des principes qui guident la réforme de l'État, du système éducatif, du marché du travail et des systèmes de protection sociale pour stimuler une croissance soutenable tout en prenant en charge les nouveaux risques sociaux que sont le chômage des jeunes, la précarité, les inégalités croissantes, l'obsolescence des qualifications, le vieillissement démographique, l'exclusion sociale, voire le changement climatique.

Cet ouvrage est l'aboutissement d'un projet mené par l'Institut d'études prospectives (*Institute for Futures Studies*) de Stockholm qui a débuté en mai 2009 dans le cadre de la présidence semestrielle suédoise de l'Union européenne. Une conférence réunissant des universitaires et des décideurs politiques européens et nord-américains a été organisée pour débattre de la suite qu'il convenait de donner à la « Stratégie de Lisbonne » de la Commission européenne (adoptée en 2000) et pour prévenir dans le cadre de la stratégie « Europe 2020 » qui lui a succédé, des déboires similaires. Dans ce contexte, deux autres séminaires ont été consacrés en 2010 à l'approche de l'investissement social comme fondement possible d'un nouveau modèle économique et d'un instrument de mobilisation politique qui répondent aux défis du XXI^e siècle.

L'ouvrage débute par un rappel historique des grandes étapes de la transformation de l'État-providence et des politiques sociales qui le sous-tendent au cours du XX^e siècle,

1. Nathalie Morel, Bruno Palier and Joakim Palme, Giuliano Bonoli, Corline de la Porte, Patrick Diamond, Anton Hemerijck, Kerstin Jacobsson, Jane Jenson, Roger Liddle, Thomas Lindh, Edward Lonrenz, Bengt-Ake Lundvall, Kimberly J. Morgan, Moira Nelson, Rita Nikolai, Lena Sommestad et John D. Stephens.

depuis les années 1930 à nos jours. Il dévoile les orientations idéologiques qui les ont inspirées, telle l'approche sociale-démocrate développée en Suède (A. et G. Myrdal). Les auteurs passent au crible l'approche économique keynésienne de l'interventionnisme économique étatique adoptée par les économies développées jusqu'à la fin des années 1970. Ils décrivent ensuite le changement paradigmatique vers le monétarisme impulsé dès les années 1980 par les critiques des économistes néoclassiques et les politiques néolibérales. L'État-providence est mis au service de la compétitivité en attirant les investisseurs par la réduction des coûts du travail, il pratique la « politique de l'offre ». Puis, en réaction à cette évolution, les auteurs notent dès la fin des années 1990 l'émergence de nouvelles critiques de l'approche néolibérale et, en même temps, des critiques de l'État-providence traditionnel devenu inadapté à l'ère postindustrielle. Ces idées nouvelles prolifèrent derrière des labels différents (« développement social », « État d'investissement social », « État facilitateur », « État-providence orienté vers le développement », « libéralisme inclusif », ou « politique sociale productive ») qui tous ont en commun de valoriser le potentiel productif de la politique sociale et sa nouvelle logique économique.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, les auteurs analysent la réorientation du concept néolibéral de citoyenneté sociale dans la perspective de l'investissement social – capital humain ou capital social –, en vue de soutenir l'économie du savoir et des services (dépenses sociales d'éducation dès la petite enfance, encouragement de la participation au marché du travail grâce à une rémunération plus attractive que les prestations sociales (chapitre III). Ils décrivent les contours du développement des politiques publiques inspirées par l'approche de l'investissement social dans les pays membres de l'OCDE (chapitre IV) et dans les politiques d'emploi au sein de l'Union européenne (chapitre V). La troisième partie évalue cette approche des politiques visant à concilier travail et responsabilités familiales en indiquant quels pays les pratiquent et pourquoi (chapitre VI), elle traite aussi de l'apparition des politiques actives du marché du travail qui se distancient de l'approche de l'investissement social (chapitre VIII) et du rôle de cette dernière dans le développement de l'économie globale du savoir préconisée dans la stratégie de Lisbonne de l'Union européenne depuis 2000. Dans la quatrième et dernière partie, l'ouvrage examine la potentialité de cette approche à relever les défis actuels posés à l'Europe, notamment le vieillissement démographique (chapitre X), la réforme de l'État-providence à la suite de la grande récession (chapitre XI), les politiques relatives au changement climatique et leur compatibilité avec un modèle de développement soutenable (chapitre XII), les implications du passage de la stratégie de Lisbonne à celle d'Europe 2020 (chapitre XIII). Ces considérations amènent les auteurs à conclure en esquisant les contours d'une politique économique compatible avec un nouveau paradigme de l'investissement social (chapitre XIV).

S'agit-il d'un changement de paradigme de politique sociale? Puisque ce qui est en question est essentiellement de sauver l'Union européenne afin de permettre aux États membres de sortir de la crise « par le haut », il n'est pas inutile de rappeler les critiques adressées par les auteurs aux stratégies de Lisbonne 2000 et Europe 2020 et les réorientations qu'ils suggèrent pour y remédier.

La stratégie de Lisbonne visait la transition vers une économie et une société du savoir hautement compétitives. Elle supposait une réforme structurelle combinant l'innovation et l'achèvement du marché intérieur, la modernisation du modèle social européen, l'investissement dans l'éducation et la formation dès la petite enfance et se poursuivant

tout au long de la vie, combattant l'exclusion sociale et adoptant des politiques macro-économiques favorables à la croissance. Premier constat : en cours de route, cette stratégie mue en accordant la priorité aux objectifs de croissance économique et de création d'emplois aux dépens de ceux de la cohésion sociale. Ce changement d'optique coïncide avec l'arrivée au pouvoir de majorités gouvernementales conservatrices plus favorables aux marchés dans plusieurs États-membres, remplaçant les partis socio-démocrates. D'autre part, la « méthode ouverte de coordination » (MOC), qui devait conduire à la convergence des « bonnes pratiques » et faciliter la mise en œuvre des objectifs de la stratégie de Lisbonne, notamment dans les domaines relevant de la souveraineté nationale (la politique sociale et de l'emploi en particulier), s'est avérée être très faible et inefficace. De plus, les procédures de consultation prévues pour la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 doivent coïncider avec celles du Pacte de stabilité et de croissance, ce qui risque de donner une voix prépondérante aux secteurs chargés des finances publiques, laissant peu de chances aux objectifs de cette stratégie qui furent inspirés de l'approche d'investissement social. En matière d'emploi par exemple, un des objectifs initiaux de la stratégie de Lisbonne visait à créer plus d'emplois de meilleure qualité. Or les politiques actives d'emploi promues après 2000 mettent l'accent sur l'activation aux dépens de l'amélioration des compétences qui caractérisait de telles politiques dans les années 1950 et 1960. En même temps, bien que la part des dépenses sociales dans le PIB se soit accrue entre 2000 et 2007, la part allouée à l'éducation a stagné, voire diminué, dans la plupart des États membres de l'Union européenne. Pourtant les pays qui ont offert massivement la formation continue et l'accès à l'éducation ont pu surmonter rapidement les effets de la crise actuelle, jouissant d'un niveau élevé de « capital social » (ou capital humain), de taux d'emploi élevés et de faibles disparités de revenus. Dans la même veine, les auteurs regrettent que la mise en œuvre de l'objectif de taux d'emploi élevés ait mis l'accent sur davantage d'emplois mais pas sur les emplois de meilleure qualité, sur la « flexicurité », avec peu de sécurité, et sur la compétitivité avec moins, plutôt que plus, de cohésion sociale (comme le démontre la disparité de revenus croissante). Ils estiment que l'articulation d'une union monétaire pure et dure avec une coordination souple (la MOC) des politiques de cohésion sociale et d'innovation ouvrirent la voie à la crise actuelle de l'Union européenne. Ils notent que ces défauts sont reconduits dans sa stratégie de l'Union européenne 2020, bien qu'elle ait des objectifs importants de croissance économique, d'emploi et de développement social et environnemental soutenables. D'autre part, la portée de l'objectif souhaitable de cohésion sociale de la stratégie de Lisbonne fut limitée à la réduction de la pauvreté, qui correspond à la vision néolibérale étroite de l'État-providence, bien éloignée d'un État-providence transnational qui aurait pu constituer un objectif partagé pour un projet européen renoué.

La stratégie de Lisbonne peut être vue comme une tentative de réaliser une convergence régionale et politique avec le but ultime d'une union forte et cohérente. Mais son approche technocratique de « bonnes pratiques » et d'étalonnage (*benchmarking*) des politiques spécifiques n'a pas réussi à susciter l'adhésion populaire. Pour cela il aurait fallu définir un système de valeurs qui sous-tende l'identité européenne, au nom de laquelle les citoyens européens seraient prêts à partager leurs problèmes et élaborer ensemble des solutions, à l'instar de ce qui a constitué le fondement de l'État-nation. Il est intéressant de noter à cet égard la suggestion de Manuel Castells, cité dans l'ouvrage : l'État-providence et la protection sociale pourraient bien représenter les valeurs partagées d'une identité européenne, notamment les besoins de protection sociale universelle des conditions de vie, de solidarité sociale, d'emploi stable, de

droits des travailleurs, des droits humains universels ou la nécessité de réduire la pauvreté et étendre la démocratie.

Les auteurs mettent en garde contre une tendance à utiliser la notion d'investissement social dans des politiques qui lui sont tout à fait étrangères et qui auront peu ou pas l'impact escompté. D'autre part, mal conçues, les politiques d'investissement social risquent d'évincer des politiques redistributives contre la pauvreté, décourager une demande de consommation dans une situation post-crise, voire menacer la restauration de l'équilibre des finances publiques. En redéfinissant l'orientation politique de l'État-providence dans l'optique de l'investissement social, il importe de réfléchir à l'horizon temporel approprié pour l'élaboration d'une nouvelle politique sociale, compte tenu aussi des limites qu'impose la mondialisation à sa capacité de mobiliser des ressources et d'étendre la protection sociale aux immigrés. Ces deux facteurs requièrent davantage de coopération au niveau européen ainsi qu'une gouvernance globale, voire le développement d'un système de protection sociale transnational. En résumé, les politiques d'investissement social bien conçues constituent des atouts pour des sociétés modernes : en facilitant l'inclusion et la cohésion sociales ainsi que le développement d'un « capital social », elles contribuent à un progrès sociétal soutenable dans un contexte d'interdépendance économique, politique, sociale et environnementale. Les auteurs estiment qu'un tel scénario positif est atteignable, mais qu'il requiert la reconnaissance, au niveau européen, de nouvelles priorités politiques et d'une approche « macro » politique qui transcende les obstacles institutionnels et technocratiques. Mais il ne suffit pas de désigner les éléments du nouveau paradigme social et économique, il importe d'en expliciter l'articulation.

Face au marasme économique et social actuel, aux risques de déflation, de nationalisme et d'extrémisme exacerbés, voire de l'éclatement de l'Union européenne, ces réflexions et leur présentation didactique, méritent de retenir l'attention des décideurs politiques de tout bord, qui sont aux abois devant les déficits budgétaires croissants, la perte de compétitivité et les effets pervers de la politique d'austérité imposée par la Commission européenne, la Banque centrale européenne (BCE) et le FMI (encore que ce dernier ait récemment revu sa position), sans oublier les marchés financiers. Les partenaires sociaux devraient aussi s'en inspirer pour mieux contribuer à l'élaboration d'une nouvelle donne qui porte la promesse d'un meilleur avenir pérenne, allant au-delà de la marée de protestations « indignées » de Wall Street à Athènes, en passant par Londres, Dublin, Madrid, Lisbonne ou Paris, sans perspective d'une solution viable de sortie de crise.

Par Hedva Sarfati

Ancienne directrice du Département des relations professionnelles et de l'administration du travail du BIT, consultante en matière de marché du travail et de protection sociale auprès de l'Association internationale de Sécurité sociale (AISS), Genève.

■ Pour l'emploi des seniors. Assurance chômage et licenciements
Jean-Olivier Hairault, Paris, Rue d'Ulm, 2012, 77 p. (coll. du Cepremap)

La principale qualité du petit ouvrage de Jean-Olivier Hairault (par la suite JOH) est sa très forte cohérence. À partir d'une représentation théorique devenue canonique du fonctionnement du marché du travail et, ainsi, d'une explication des causes du sous-emploi des seniors, JOH propose une série de mesures qui permettraient de sensiblement relever leur taux d'emploi. En particulier, les deux instruments suivants pourraient être mis en place :

d'un côté, une incitation financière au retour à l'emploi pour les seniors au chômage et, de l'autre côté, une taxe spécifique pour les entreprises qui licencient leurs salariés âgés.

La représentation mobilisée par JOH pour modéliser les mécanismes qui conduisent à la détermination du niveau d'emploi relève de la perspective dite, en anglais, *Search and Match*. Le marché du travail est destiné, en premier lieu, à faire se rencontrer des postes de travail vacants et des salariés prêts à occuper un emploi. Dans un contexte d'information très incomplète, les entreprises proposent des offres d'emploi afin de recruter un salarié qui correspondrait à leurs attentes et les salariés recherchent un emploi qui pourrait leur convenir.

Le plus grand intérêt de cette approche est de rendre compte de la spécificité principale du marché du travail : la relation de travail est une relation de long terme qui se traduit par un contrat de travail à durée indéterminée. La relation de travail résulte d'un appariement entre un poste proposé par une entreprise et entre un salarié dont les capacités à occuper le poste et les exigences vis-à-vis de l'emploi sont plus ou moins adaptées. Un marché du travail efficient est un marché qui réalise au moindre coût les meilleurs appariements.

L'emploi des seniors, dans cette perspective théorique, rencontre un obstacle spécifique, appelé « effet d'horizon ». En effet, la recherche est coûteuse, qu'il s'agisse des coûts de recrutement et de formation pour les entreprises ou des coûts de recherche d'emploi pour les salariés. Les coûts de la recherche sont amortis sur toute la durée de la relation d'emploi ; on voit ainsi que les seniors, de ce point de vue, sont désavantagés puisqu'ils ne peuvent être employés que pour une durée dont l'horizon est bouché par le départ à la retraite.

Cet effet d'horizon est toutefois tempéré par une réduction des comportements d'attente, dont JOH discute l'ampleur. Un jeune peut refuser une offre d'emploi qui correspondrait pour lui à un déclassement et, ainsi, rester au chômage. Ce comportement d'attente est justifié par le fait que le jeune anticipe, s'il accepte le poste, un déclassement durable voire permanent. Par contre, un senior n'aura pas de telles réticences : il acceptera plus facilement un déclassement dès lors que sa durée est nécessairement limitée. De même, une entreprise peut trouver un intérêt à employer un senior plutôt qu'un junior : l'entreprise est assurée, au cas d'un « mauvais » appariement, que la durée de la relation de travail est réduite dans le temps.

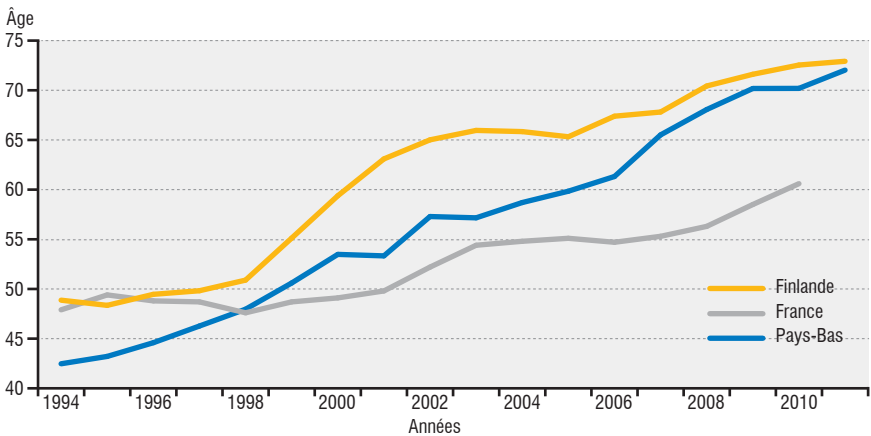
La modélisation de type *Search and Match* est-elle pertinente pour expliquer le faible taux d'emploi des seniors ? Cette perspective s'applique plus particulièrement quand l'information est très imparfaite sur les compétences des candidats (comme par exemple de jeunes qui sortent du système éducatif) et/ou sur les caractéristiques des postes à occuper (comme par exemple des emplois qualifiés). Mais la question de l'emploi des seniors, c'est, avant tout, la question de l'emploi des seniors peu qualifiés. Pour expliquer le faible taux d'emploi des seniors peu qualifiés, la perspective *Search and Match* n'apparaît donc pas nécessairement très pertinente.

Dans un premier chapitre, JOH revient sur le consensus social français autour de la cessation d'activité précoce qui serait fondée sur la croyance du partage du travail entre juniors et seniors, comme si le départ des seniors libérerait des emplois pour les jeunes. Dans les années 1970, ce consensus social avait pris la forme de dispositifs de préretraites. JOH montre que ce consensus subsisterait encore aujourd'hui : il aurait pris la

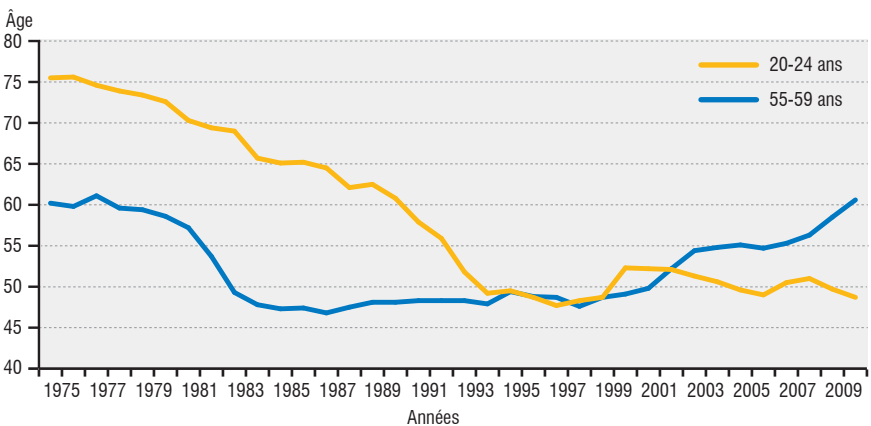
forme d'un consensus implicite matérialisé notamment par le système d'indemnisation du chômage. JOH souligne en effet, dans le chapitre suivant, que l'assurance chômage des seniors, avec le système de dispense de recherche d'emploi, avec le prolongement des droits à indemnisation d'une année pour les plus de 50 ans et avec l'allocation équivalente retraite, remplace finalement les préretraites d'antan.

Pour étayer ses propos, JOH s'appuie sur le graphique 1 qui met bien en évidence, par rapport aux Pays-Bas et à la Finlande, le faible niveau du taux d'emploi des seniors en France. Le graphique 2, qui figure l'évolution du taux d'emploi des 55-59 ans et des 20-24 ans en France depuis 1975, permet de relativiser la « mauvaise » performance française en matière d'emploi des seniors. On y voit notamment que le taux d'emploi des seniors en 2010 a retrouvé le niveau qui était le sien à la fin des « trente glorieuses », quand l'âge minimum légal de départ était encore fixé à 65 ans. Une analyse plus fouillée devrait distinguer les hommes et les femmes, puisque l'on sait que la remontée du taux d'emploi est en grande partie due à l'emploi des femmes.

Graphique 1 > Taux d'emploi des 55-59 ans



Graphique 2 > Taux d'emploi des 55-59 ans et des 20-24 ans en France



Il est donc sans doute un peu rapide d'avancer que « la préretraite a encore cours en France aujourd'hui : non sous la forme des préretraites publiques peu à peu disparues depuis le début des années 2000, mais par le biais du système d'assurance chômage spécifique des seniors ». Il conviendrait, en revanche, d'identifier les facteurs à l'origine de l'évolution, à la hausse, du taux d'emploi des seniors en France depuis maintenant plus de 10 ans. JOH souligne, avec raison, que l'employabilité des seniors est élevée ; plus élevée que le niveau qui résulte de la seule considération de leur obsolescence, physique ou économique. Il faudrait aller plus loin dans l'analyse et imputer, dans la remontée du taux d'emploi des seniors, ce qui relève de ce que les seniors d'aujourd'hui ne sont pas comme les seniors d'hier et ce qui relève de l'évolution des politiques publiques en faveur de l'emploi des seniors.

Le taux d'emploi des jeunes (20-24 ans) a aussi été représenté sur le graphique 2. On voit, d'une part, que le mouvement d'allongement des études s'est arrêté au milieu des années 1990. D'autre part, on n'observe pas, depuis, un lien systématique inverse entre le taux d'emploi des jeunes et le taux d'emploi des seniors. Il n'apparaît pas, à ce niveau très agrégé, un phénomène de partage du travail : les seniors, en se maintenant dans l'emploi, « ne volent pas le pain » des jeunes. On observe toutefois, depuis la crise de 2008, des évolutions opposées entre le taux d'emploi des seniors (qui poursuit sa remontée, en dépit du contexte macro-économique très défavorable) et le taux d'emploi des jeunes (qui est nettement orienté à la baisse). Il est donc un peu dommage que JOH n'ait pas consacré un peu de place à discuter de ces évolutions ; on en retire ainsi l'impression que l'analyse de JOH sur le partage du travail entre les jeunes et les seniors serait valide quand la conjoncture est bonne mais ne serait pas pertinente en cas de crise.

Les questions relatives aux fortes disparités de l'état de santé des seniors ne sont pas abordées dans le petit livre de JOH. Le consensus social implicite sur la relative générosité du régime d'assurance chômage pour les seniors provenait aussi de ce que la pénibilité du travail était, avant la réforme de 2010, très mal reconnue. Dans le débat public, il était donc possible d'invoquer la dégradation de l'état de santé consécutive aux conditions de travail pour justifier les spécificités de l'assurance chômage au-delà de 50 ans.

Enfin, ce qui frappe dans les propositions de JOH, c'est la place centrale occupée par les incitations financières qui s'adressent aux seniors. La nécessité, pour les salariés, d'avoir validé suffisamment de trimestres de cotisations pour bénéficier du taux plein a bien sûr joué un rôle important dans le redressement du taux d'emploi des seniors. Faut-il, pour autant, préconiser un système de bonus portant sur le montant de la retraite (à l'instar de la surcote pour inciter au recul du départ à la retraite) ?

JOH propose ainsi de majorer la retraite pour les seniors qui, d'une part, auraient été au chômage en fin de carrière et qui, d'autre part, auraient eu le mérite et/ou la chance de retrouver un emploi. Cette proposition engendre une rupture d'égalité entre les cotisants à l'assurance vieillesse ; elle pourrait être contestée à ce titre. Elle donne aussi une importance déterminante, dans les facteurs du maintien et/ou du retour à l'emploi, à l'incitation que délivrerait un niveau plus élevé de la retraite, dans le futur. Ne convient-il pas, plutôt, de donner un rôle premier à la situation présente du senior : son état de santé, ses compétences, ses contraintes de liquidité, ses obligations à tenir en matière d'assurance vieillesse, etc. ?

Au total, l'ouvrage de JOH est particulièrement utile pour comprendre les propositions, dans le débat public sur l'emploi des seniors, qui résultent d'une représentation particulière du marché du travail, celle qui fait jouer un rôle essentiel aux processus d'appariement entre des postes de travail vacants et des salariés prêts à occuper un emploi et qui, de ce fait, souligne que l'obstacle spécifique à l'emploi des seniors serait lié à un « effet d'horizon ».

Par François Legendre

Érudite (université Paris-Est) et Tepp (FR CNRS 3435)

■ **Corps, vieillissement et identité : entre préservation et présentation de soi. Place des activités physiques et sportives**
Raymonde Feillet, Toulouse, Érès, 2012, 196 p. (coll. Pratiques gérontologiques)

S'il est commun de parler du corps et de son rôle dans la construction identitaire de l'adolescence, il est par contre suffisamment rare pour être salué et extrêmement fécond d'expliquer, à travers ce même filtre, les différentes stratégies lors de l'avancée en âge sous-tendant les manières de « résister » aux images traditionnelles de la vieillesse. Ces dernières renvoient à la fragilité, aux dégradations, à l'inutilité, à la dépendance. Selon l'auteur, pour les seniors et de manière encore plus aiguë pour les personnes très âgées, l'enjeu est de rester soi dans la relation au temps qui passe tout en intégrant les changements du corps, un corps qui progressivement donne du souci, fait peur et même éventuellement, finalement, « lâche ».

Après un court rappel, dans la première partie du livre, de l'histoire de l'analyse de la « résistance » à la vieillesse qui prend son sens au milieu du XX^e siècle, quand à la notion de destin se substitue celle de risque, la deuxième partie du livre est consacrée à l'apport de la sociologie à la culture du risque et au discours de la menace pouvant conduire à l'occultation du corps. La troisième partie aborde la question du corps « dans tous ses états », corps identitaire, corps livré à autrui, corps-image pour mettre la mort à distance.

La compréhension de cette expérience corporelle du vieillissement nécessite pour Raymonde Feillet la complémentarité d'au moins deux sphères explicatives.

D'une part, se fondant sur différents modèles sociologiques (Giddens, Beck, Douglas, Elias, et d'autres encore, peut-être un peu trop nombreux pour l'aisance de la lecture), Raymonde Feillet analyse cette relation « disharmonieuse » entre les identités personnelle et sociale au cours de l'avance en âge. Selon les conceptions successives et historiquement repérables du corps, la vision du vieillissement et ses modalités de contrôle ont évolué. Ainsi, l'auteur montre qu'à une conception du corps « nature », le processus du vieillissement correspondant est celui de l'inéluctable et de l'impuissance. À partir de la seconde moitié du XX^e siècle, et d'une manière accélérée depuis le début de ce siècle, les données scientifiques, démographiques et économiques véhiculent d'autres argumentaires sur le vieillissement. En effet, le corps âgé contemporain s'oppose aux valeurs corporelles (performance, aisance, beauté, santé) véhiculées par les médias de notre société individualiste, complexe et normative, dans laquelle la jeunesse est érigée au rang de valeur alors que les notions « d'expérience » et de « transmission » perdent de leur importance. En effet et par ailleurs, le corps âgé est politiquement tragique, il représente un « risque » sanitaire majeur et les discours des années deux mille sur l'augmentation

des malades d'Alzheimer l'attestent. L'explosion démographique suscite la peur collective de la dépendance, évoque l'incapacité sociale – soulignée dès 1962 dans le rapport de la commission Laroque – d'assumer financièrement cette dernière. Les discours scientifiques, mais aussi le marketing médiatique de plus en plus intense depuis les années 1980, et la mise à disposition d'une offre attractive (salles de remise en forme), invitent le senior à être « actif » dans sa lutte pour « bien vieillir », dans la préservation de sa santé, dans la prévention du corps âgé. Dans cette prescription sociale, « les investissements corporels, l'alimentation, les soins esthétiques, les APS (activités physiques et sportives) témoignent d'actions à entreprendre pour rester maître de ce corps biologique qui risque d'échapper ».

D'autre part, l'auteur montre l'importance d'aborder également une sphère plus intime à travers le rapport subjectif au corps et donc à son image. Cette partie est d'une lecture sans doute plus difficile que la première, mais très convaincante par les clés explicatives qu'elle donne. R. Feillet invite, pour l'essentiel, deux familles d'auteurs qu'elle choisit d'évoquer pour leur complémentarité. Ainsi, tout d'abord, et afin de montrer que le corps est à la fois, « le » lieu de changements identitaires, mais également potentiellement celui du maintien d'un équilibre identitaire, elle emprunte à F. Dagognet² la conception du corps selon trois dimensions – « corps en soi », « pour soi » et « pour l'autre » –, et à P. Öberg³, la notion « d'équilibre identitaire » grâce à un rapport ajusté entre ces trois dimensions. Ainsi, chez une personne jeune et en bonne santé, ces dimensions ont le même poids (respectivement le corps biologique ; le corps porteur de l'identité personnelle, et le corps livré à l'appréciation de l'autre, porteur de l'identité sociale). Mais lors de l'avancée en âge, « la prise de conscience des transformations du corps modifie le poids de chaque dimension et nécessite que se reconstruise un autre équilibre identitaire ». Cette reconstruction est dynamique et donne lieu à des stratégies de compensation visant à mettre à distance l'imaginaire social et personnel du corps âgé dépendant. Ces stratégies de « résistance » sont plurielles et dépendent à la fois de l'itinéraire passé et présent des sujets, mais aussi des contraintes des situations rencontrées et encore du degré de limitations imposées, actuellement par le corps biologique. Ainsi – et l'auteur cite nombre de témoignages à l'appui de ses observations –, certaines personnes se réfugient dans l'imaginaire du corps passé. D'autres ont recours à la chirurgie esthétique. D'autres engagent des stratégies d'abandon d'activités évitant ainsi les situations susceptibles d'être dévalorisantes. D'autres, au contraire, renforcent « leurs investissements physiques dans le présent pour lutter contre les dégradations, ou bien encore valoriser une image de soi gratifiante renvoyée par autrui ». Ces stratégies pouvant de plus, selon l'auteur, se combiner.

Ensuite et parallèlement, Raymonde Feillet convoque la conception de l'image du corps développée par Françoise Dolto (1984, *L'image inconsciente du corps*, Paris, Le Seuil) inscrite selon cette dernière dans la parole et par conséquence porteuse du « sentiment du moi dans la relation à autrui, dans l'expression du corps » et se manifestant fondamentalement à travers l'envie et le « désir » de vivre maintenant et dans le futur. Ces particularités permettent d'expliquer certains phénomènes comportementaux susceptibles d'être rencontrés chez nos aînés. Nous citerons les fissures et les failles narcissiques : le sujet ne parvient plus momentanément ou durablement à avoir le sentiment d'une

2. 1992, *Le corps multiple et un*, Paris, Les empêcheurs de tourner en rond.

3. 1996, « The absent body. A social gerontical paradox », *Ageing and Society*, n° 16, p. 701-719.

continuité et d'une unité du soi, il restreint alors ses investissements et s'isole. Nous citerons aussi « l'occultation du corps » : cette sorte de dissimulation du vieillissement qui naît d'une conscience mal vécue d'un écart entre le moi psychique et le moi corporel. Le sujet opère alors une sorte de dissociation d'un moi estimé encore jeune et de son apparence et de ses fonctionnalités physiques. La stratégie la plus commune consiste alors à se comparer aux autres « vieux » pour surtout s'en distinguer. Nous citerons enfin le rôle joué par la richesse des relations dans la valorisation de l'image du corps – et R. Feillet cite là encore des témoignages qu'elle a personnellement recueillis – alors même que la personne âgée peut être lourdement handicapée mais vit une expérience amoureuse ou encore entretient des liens chaleureux avec ses petits-enfants. Ainsi, et ceci est fondamental, les limitations rencontrées par un corps faisant progressivement obstacle peuvent être compensées par le sujet vieillissant dans la relation aux autres.

Le lecteur, préparé par les analyses permises par les deux approches précédentes, entre avec facilité dans le développement final de l'ouvrage traitant de la place des activités physiques resituée par l'auteur dans le cadre de cette recherche de préservation identitaire que chacun vieillissant doit mener. Cette analyse portant sur les modalités d'investissement des personnes lors de leur vieillissement s'est élaborée à partir d'un nombre très conséquent d'entretiens que l'auteur a recueillis depuis plusieurs années. Cette analyse nourrie également par un engagement professionnel personnel de l'auteur dans le domaine des activités physiques, dégage deux grands enseignements. D'une part, le tableau extrêmement diversifié des profils sociologiques mais aussi psychologiques des pratiquants et non pratiquants seniors, d'autre part leurs modalités et degrés d'investissement dans les pratiques corporelles. Les choix, les formes et les abandons d'activités trouvent maintenant des explications évidentes.

J'ai personnellement beaucoup apprécié les analyses concernant les pratiques corporelles proposées aux personnes les plus âgées et les plus dépendantes. Il est en effet évident qu'une invitation au mouvement pour ces personnes ne peut pas se justifier par la seule lutte contre la sédentarité ou la chute mais devrait être réfléchie et resituée, comme l'auteur nous y invite, dans le cadre de cette revalorisation de l'image de soi.

La lecture de cet ouvrage est à notre sens fortement recommandée à tous ceux qui s'intéressent au vieillissement et plus spécifiquement encore à ceux qui ont la conviction intime que les pratiques corporelles sont des vecteurs non seulement de santé mais plus fondamentalement de liens, d'expression et de qualité de la vie.

Par Marie-Martine Ramanantsoa

MCU Université Paris Descartes UFR STAPS, laboratoire Lati

■ La puissance du vieillir

François Villa, Paris, PUF, 2010, 248 p. (coll. Le fil rouge)

Le thème du vieillissement est une préoccupation majeure et grandissante dans nos sociétés pour des raisons démographiques évidentes. Parmi les nombreux ouvrages qui sont publiés sur ce thème, celui-ci présente une spécificité de par son approche authentiquement psychanalytique. En effet, l'auteur, François Villa, psychanalyste, membre de l'Association psychanalytique de France, professeur de psychologie clinique et de psychopathologie à l'unité de formation et de recherche études psychanalytiques de

L'université Denis Diderot, propose au lecteur un véritable modèle métapsychologique du vieillissement, ce qui est une entreprise nouvelle et rare. Il témoigne de l'intérêt des études psychanalytiques, pourtant de plus en plus décriées, sur de nombreux phénomènes de société, afin d'en décrire la dimension psychique.

Cet ouvrage rassemble un certain nombre d'articles et de conférences que l'auteur a publiés sur plus d'une dizaine d'années. Le fil directeur qui gouverne l'ensemble des textes ici proposés est le concept psychanalytique de la Pulsion, L'auteur commence par régler le vieux problème posé par Freud : l'âge serait une contre-indication au travail psychanalytique. Du temps de Freud, on considérait que les personnes âgées ne pourraient pas bénéficier de la méthode analytique. La situation a bien évolué depuis lors. Cherchant à cette question d'autres réponses, issues de la clinique actuelle, sans jamais se mettre en position de spécialiste du vieillissement, François Villa nous introduit dans des développements psychanalytiques qui peuvent contribuer à l'étude des phénomènes liés au vieillissement. Ces réflexions peuvent être très utiles pour tous ceux, proches ou soignants qui aimeraient avoir une meilleure compréhension de la vie psychique de la personne de grand âge.

L'auteur propose un modèle théorique des processus psychiques qui sont à l'œuvre lors de la dernière période du développement humain. Il s'agit de revisiter les concepts freudiens. Cette attitude innovante est probablement un des requis pour aborder la clinique du vieillissement, car celle-ci met à mal bien des habitudes thérapeutiques et quelques « dogmes ».

C'est peut-être le chapitre intitulé « La mort n'est pas la conséquence du vieillissement » qui est le plus exemplaire de cette démarche. Pour François Villa, prendre de l'âge n'implique pas forcément le processus inéluctable de dégénérescence irréversible. Vieillir témoigne au contraire de la capacité de rester en vie, c'est-à-dire de continuer à fournir le travail psychique de liaisons pulsionnelles. La pulsion ne renonce jamais. Il y a une énergie vitale présente jusqu'à la fin de la vie, qui se manifeste chez beaucoup de personnes parvenues à ce stade par une vie psychique active. En termes théoriques, la psyché, de par sa liaison avec le somatique, doit répondre aux exigences incessantes de travail psychique que commande la pulsion, depuis la naissance jusqu'à la mort. « La mort n'est pas la conséquence du vieillissement, mais l'arrêt du vieillissement, non son produit ». Bref, l'auteur en arrive à cette proposition : vieillir c'est ne pas mourir ; mourir c'est renoncer à vieillir. Ce renversement théorique n'est pas sans implications cliniques, ouvrant des perspectives psychothérapeutiques bien plus optimistes que celles qui ont cours habituellement, puisqu'on va s'intéresser aux processus psychiques qui rendent possible le vieillir.

Mais il peut y avoir une part de la pulsion qui provoque un désordre pulsionnel car elle n'a pas trouvé sa traduction psychique et par conséquent elle exerce un pouvoir désorganisateur. La tâche de l'appareil psychique est alors, selon une belle image que propose François Villa, le chemin de l'exil du pulsionnel de sa terre somatique d'origine vers le psychique. Ce qui amène à reconsidérer le fonctionnement psychique des différents âges de la vie, car ce n'est pas le nombre d'années qui importe mais le chemin d'exil parcouru et atteint. Ainsi après avoir montré que l'âge d'un sujet n'est pas une contre-indication au travail psychanalytique, l'auteur soutient que l'âge du patient ne détermine aucune spécificité du travail psychique, même si cette idée heurte bien des

représentations sociales du vieillissement et bien des préjugés des soignants. Il s'agit surtout pour François Villa de ne pas tenir l'âge comme principe explicatif. Il faut donc s'éloigner d'un modèle causaliste linéaire et simpliste, où le vieillissement produirait des conséquences déterminées d'avance et prévisibles. Il faut s'orienter vers d'autres modèles de la causalité que ceux de Freud qui ne conviennent pas pour rendre compte de ces situations nouvelles. D'une manière générale, la psychanalyse contemporaine, qui s'occupe de champs cliniques nouveaux comme celui du vieillissement, doit s'articuler à des modèles scientifiques modernes, comme l'ont montré brillamment Georges et Sylvie Pragier dans leur ouvrage « *Repenser la psychanalyse avec les sciences* » (Paris, PUF, 2008, coll. Le fil rouge)

François Villa développe avec beaucoup de rigueur une notion freudienne un peu oubliée, qui est celle du refoulement organique. Il s'agit d'un type de refoulement primitif, qui correspond à l'abandon ou la modification des modes de satisfaction très archaïques liés à une certaine zone érogène. Cette expérience rappelle l'expérience vécue de l'absence d'un appareil d'exécution de l'excitation sexuelle, du fait de la *Hilfflosigkeit* du petit humain, qui ne dispose encore que de moyens rudimentaires. La notion de *Hilfflosigkeit* décrite par Freud et traduite en français soit par détresse soit par désaide, indique l'état de dépendance totale du nouveau-né par rapport à son entourage pour sa survie aussi bien physiologique que psychique. Cette réalité engendre une détresse primordiale qui amène le sujet à recourir à une aide étrangère afin de lui permettre de traiter l'excitation. Le sujet vieillissant cherche alors des extensions narcissiques, que François Villa désigne comme des prothèses, avec lequel, pense-t-il, l'humain ne fait jamais totalement corps.

La question se pose de la qualité de ces prothèses. Pour être valables, ne doivent-elles pas correspondre à des expériences antérieures, qui auraient permis à la personne d'acquiescer une vision positive de la vie ? C'est-à-dire, en termes psychanalytiques, d'installer des fondements d'un narcissisme positif ? Une autre question concernerait le statut et la qualité de cette « aide étrangère », ce qui ramène à la qualité des institutions, et celle des soignants, leurs attitudes, leur formation, leur compétence.

Plusieurs chapitres évoquent les difficultés des soignants dans ces cliniques du vieillissement, avec les problèmes particulièrement lourds du contre-transfert et des attitudes à adopter dans la relation de soin avec les personnes âgées. Comment s'identifier à ces vieillards, ces mourants ? Ou plutôt quel type d'identification est mis en jeu ? Sur la fatigue qui guette le personnel des maisons de retraite, François Villa propose de ne pas s'arrêter aux pseudo-évidences, mais de la soumettre à une véritable réflexion, qui y verrait l'effet d'une suspension des investissements, face à la perception irréductible de l'altérité de l'autre.

En fin de compte, François Villa a montré que la puissance du vieillir est une puissance paradoxale puisqu'elle implique la capacité à garder en puissance nombre de nos possibles en différant la mort grâce à une très grande aptitude à remettre à plus tard certaines satisfactions, sans en être insatisfait ou détruit.

On aurait aimé que François Villa illustre ses propos par quelques cas cliniques, qui auraient permis d'éclairer le lecteur qui se sent par moments quelque peu débordé par le très haut niveau théorique de l'auteur. Néanmoins, les théorisations de François Villa sont articulées à des expériences cliniques. Elles reflètent des années passées en gériatrie

et en oncologie pédiatrique. Cette expérience personnelle confère à cet ouvrage une tonalité profondément humaniste où le fil directeur est un questionnement existentiel sur ce qui nous fait être en vie, ce qui nous empêche de mourir et ce qui nous amène en fin de compte à consentir ou à chercher à mourir.

Par Simone Korff Sausse

Psychanalyste, membre de la Société psychanalytique de Paris, maître de conférences à l'UFR Études psychanalytiques de l'université Denis Diderot, Paris 7.

■ Nouveaux salariés, nouveaux modèles. Maintien à domicile des personnes âgées dépendantes

Loïc Trabut, thèse de doctorat en sociologie, Paris, EHESS, 2011, 355 p.

La thèse de Loïc Trabut traite des changements intervenus dans la production des services d'assistance à domicile des personnes âgées. Elle traite du contenu des services, des personnes qui le dispensent, des employeurs du secteur et de son organisation concrète. L'auteur propose des modes et des modèles typiques de production du service et nous invite à distinguer le contexte où une entité intermédiaire intervient entre l'acteur qui fournit le service et la personne qui le reçoit d'un autre contexte où la logique qui prime semble domestique, alors que la logique de la première organisation serait plutôt de nature industrielle.

L'auteur étudie les transformations observées dans ces services et met en avant l'hypothèse selon laquelle un modèle domestique d'organisation des soins serait remplacé par un modèle industriel. Il souligne toutefois que la transformation du modèle n'est pas homogène. Une première partie de la thèse se penche sur l'offre de services à domicile gérés sous l'égide d'organisations qui sont en fait des mandataires ou des prestataires. Elle met clairement en évidence le modèle industriel. La seconde partie de la thèse aborde des configurations fort diversifiées, des modèles plutôt hybrides, qui ne sont ni domestiques ni industriels, mais mêlent en fait ces deux logiques, tout en y ajoutant parfois du médical et du social. Dans ces cas de figure, on trouve des travailleurs fort diversifiés, salariés des entreprises, des associations, équipes médico-légales et infirmiers à domicile notamment. Ici, les logiques à l'œuvre varient considérablement.

Il faut souligner que la thèse repose sur des méthodes quantitatives fort approfondies (à partir de données d'enquêtes nationales et de quelques autres sources originales), mais aussi sur des méthodes qualitatives et un travail de terrain tout à fait remarquable, très détaillé, également très approfondi.

La thèse atteint bien son objectif qui est de parvenir à mieux comprendre la place de l'aide à domicile dans le maintien à domicile de la personne âgée. Un des aspects intéressants est la mise en évidence de la coproduction de ce service et aussi de la complexité du service mis en œuvre. C'est aussi la démonstration que les politiques publiques déployées au fil des ans ont permis d'améliorer la qualité générale des services, d'accroître le nombre d'emplois, de même que le nombre de personnes âgées bénéficiant des services, mais qu'elles n'ont par contre pas réussi à améliorer les conditions de travail ni la qualité des emplois des personnels concernés. La thèse illustre la complexité du travail de *care*, ou de soins à la personne âgée, un travail qui comprend bien sûr la dimension domestique, mais aussi le fait de prendre soin des personnes et,

souvent, de passer aussi du temps avec elles, d'être disponible pour leur rendre service, parfois un peu au-delà du service précis attendu ou prévu.

Un des aspects intéressants de cette thèse est la mise en évidence de la figure de la femme de ménage, dont les interventions sont essentielles au bien-être des personnes. Celle-ci revêt deux formes dans le contexte décrit. D'une part, on retrouve des aides ménagères – le profil plus classique de la femme de ménage –, ou des employées de maison qui prennent soin des personnes âgées. On trouve également un autre groupe de salariés, plus nouveau, soit les diplômés DEAVS (diplôme d'État d'auxiliaires de vie sociale) dont le nombre s'accroît en France.

La thèse est certes intéressante pour tous ceux qui interviennent dans le domaine et contribuera sans doute, du moins peut-on l'espérer, à alimenter l'évaluation de ces politiques publiques de maintien à domicile, tout en permettant de mieux comprendre comment ces politiques peuvent influencer sur la qualité du service, et aussi sur la qualité de l'emploi des salariés. De ce point de vue, on peut dire que la thèse permet une analyse très approfondie de cette politique publique à l'endroit du maintien à domicile. Un grand nombre de ses aspects sont mis en évidence, à la fois les dimensions touchant la formation, la fiscalité pour les bénéficiaires, l'emploi et le droit du travail. Sur ce dernier point de l'emploi et du droit du travail, la thèse apporte aussi une contribution importante en fournissant une analyse approfondie des motifs qui ont mené à une précarisation et à une segmentation de l'emploi dans ce secteur. Les théories de la segmentation ou de la porosité des temporalités sociales auraient peut-être pu être mises à profit ici pour approfondir davantage encore l'analyse de ce marché du travail fort particulier. L'insécurité subie par les salariés, les risques subis par ce groupe ressortent vivement du portrait présenté dans la thèse. Un aspect particulièrement intéressant réside dans la mise en évidence de la multiplicité des contrats existant entre les salariés et les clients, alors que l'association ressort comme un employeur quelque peu factice. L'association ne s'interpose pas réellement entre le salarié et les clients, laissant les salariés subir les risques et l'insécurité et ne contribuant finalement pas à jouer le rôle « tampon » auquel on pourrait s'attendre de sa part.

Parmi les apports intéressants et originaux de la thèse, on note la mise en évidence ou la modélisation d'une journée typique d'activité des salariés de l'association. Sur ce plan, l'auteur fait ressortir le fait que les temps de travail se concentrent sur le matin et la fin de journée, ce qui n'est pas sans poser des défis pour ces salariées majoritairement féminines. Les citations incluses dans la thèse sont particulièrement intéressantes et illustratives des réalités vécues, bien que l'on eût pu souhaiter que le qualitatif et le quantitatif s'imbriquent davantage.

La multiplicité des acteurs du maintien à domicile peut paraître difficile à saisir pour les personnes qui ne sont pas du milieu et ne connaissent pas tous les sigles et les acteurs, mais on retient tout de même les idées clés de la thèse, la mise en relief de la coproduction du maintien à domicile, du modèle domestique recomposé et de l'industrialisation du domestique, autant d'idées développées qui peuvent certes alimenter encore la réflexion sur l'évolution du domaine au cours des prochaines années.

On aurait pu souhaiter une petite comparaison internationale pour situer les développements observés en France par rapport à ceux qu'on observe ailleurs dans le monde,

ce qui sera peut-être développé lors de travaux ultérieurs. Il s'agit cependant d'une thèse à lire avec profit pour quiconque travaille dans le domaine de la santé, des soins, de l'aide à domicile ou du social dans son ensemble.

Par Diane-Gabrielle Tremblay

Professeure, université du Québec (Téluq), directrice de l'Aruc (Alliance de recherche université-communauté) sur la gestion des âges et des temps sociaux

■ Vieillesse, citoyenneté et « pouvoir gris ». Les perspectives de la sociologie du vieillissement

Jean-Philippe Viriot Durandal, Habilitation à diriger des recherches en sociologie, université Paris Descartes, décembre 2012, 350 p.

L'habilitation soutenue à l'université Paris Descartes par Jean-Philippe Viriot Durandal, maître de conférences à l'université de Franche-Comté, fait le bilan d'un parcours de recherche particulièrement intéressant. Jean-Philippe Viriot Durandal a en effet soutenu en 1999 une thèse, préparée sous la direction d'Anne-Marie Guillemard, qui portait sur les groupes de pression des retraités, étudiés plus particulièrement dans le cas français. Cette thèse, dont une version remaniée a été publiée aux presses universitaires de France en 2003 (*Le pouvoir gris. Sociologie des groupes de pression des retraités*), constitue un travail de référence. Pendant la préparation de son doctorat, J.-P. Viriot Durandal a passé un an aux États-Unis, séjour qui lui a permis d'avoir accès à des publications gérontologiques qu'il n'aurait pas pu approcher en France, de développer sa connaissance des lobbies de retraités américains grâce à un stage qu'il a effectué à la commission vieillesse du Sénat et de mettre ainsi en perspective la situation française. Après l'obtention de son doctorat, J.-P. Viriot Durandal a fait preuve d'un très grand dynamisme : il a développé de multiples réseaux au niveau national et international, tant avec des chercheurs académiques qu'au sein d'organisations internationales comme l'ONU et avec des associations (et fédérations d'associations) de retraités ; il a effectué un nouveau séjour de six mois aux États-Unis en 2008, invité en tant que *Research Fellow* au Center For European Studies de l'université de Harvard ; il a participé à de très nombreuses conférences, colloques ou congrès et a lui-même organisé plusieurs colloques d'envergure sur la participation sociale et la citoyenneté des personnes âgées, le dernier en date, « Le droit de vieillir », s'étant tenu à Dijon en janvier 2012.

Le document d'habilitation présenté par J.-P. Viriot-Durandal est organisé en quatre grandes parties. La première (une centaine de pages) porte sur les transformations des pratiques et modèles de retraite et analyse le développement de l'engagement social des retraités. La deuxième, d'une cinquantaine de pages, intitulée « Le "pouvoir gris". Bilan et perspectives d'une notion protéiforme », lui donne l'occasion de revenir sur des questions qui le préoccupent depuis sa thèse et de montrer comment son questionnement s'est élargi depuis lors. La troisième partie, d'une soixantaine de pages, présente les résultats d'une recherche sur la construction d'un référentiel de politique publique au niveau international, le « vieillissement actif ». Enfin, dans une quatrième partie un peu plus courte (30 pages environ), il expose trois programmes de recherche en cours ou à venir qui portent respectivement sur les référentiels de politique publique en matière de vieillissement – il s'agit ici d'étendre l'enquête menée sur le « vieillissement actif » au « vieillissement productif » –, sur l'intégration des usagers âgés dans les décisions et sur les organisations de retraités, ces deux derniers programmes comportant une dimension de comparaison internationale.

Grâce à son excellente connaissance des travaux sociologiques francophones et anglophones sur le vieillissement qu'il associe avec intelligence aux travaux sur les mouvements sociaux et les politiques publiques, J.-P. Viriot-Durandal apporte dans ce texte des éclairages neufs et passionnants sur les différentes thématiques qu'il aborde. Ainsi, dans la première partie, il donne à voir la diversité des fonctions assurées par les associations de retraités qui ne se limitent pas aux finalités qu'elles affichent, ce qui le conduit à distinguer trois pôles – le pôle « défense et représentation », le pôle « occupationnel » et le pôle « action sociale » –, plus ou moins présents dans chaque organisation et dont le poids respectif peut évoluer dans le temps. Dans la deuxième partie, particulièrement stimulante, il propose des réflexions synthétiques sur la réalité du « pouvoir gris », sur le poids électoral de la population âgée dans une société dans laquelle son importance démographique s'accroît et sur les inquiétudes que ce poids croissant suscite. Le propos est d'autant plus intéressant que l'auteur parvient à élargir le questionnement sur les associations de retraités qui l'anime depuis sa thèse au-delà du « seul prisme du pouvoir politique ». Il montre ainsi, dans des pages très instructives, que le champ d'intervention des associations de retraités concerne non seulement la sphère politique, mais aussi les sphères économique, sociale et médiatique, et que leur action peut se déployer selon trois grandes modalités : celle du groupe de pression, bien sûr, mais aussi celle de l'entrepreneuriat, lorsque les associations deviennent elles-mêmes productrices de biens ou de services marchands, de services sociaux, de projets politiques ou de contenus médiatiques, et celle de la prestation lorsqu'elles se voient déléguer par un commanditaire (État, collectivité locale, caisse de retraite par exemple) un certain nombre de missions. La recherche sur le « vieillissement actif » présentée dans la troisième partie, menée en collaboration avec Thibault Moulart, est innovante dans sa méthodologie et intéressante dans ses résultats puisqu'elle donne à voir comment se fabriquent au sein du monde des organisations internationales des référentiels partagés, quoiqu'ambivalents, destinés à orienter les politiques publiques et *in fine* à gouverner les pratiques individuelles. On pourra noter au passage que les catégories qui ont émergé récemment dans le champ de la vieillesse et qui en orientent aujourd'hui les politiques (le « vieillissement actif » ou encore le « bien vieillir ») émanent d'organisations internationales alors que les catégories plus anciennes (« retraités », « 3^e âge », « personnes âgées dépendantes ») trouvaient leur origine dans les politiques publiques nationales (les « seniors », dont le succès date du milieu des années quatre-vingt-dix, ayant constitué, quant à eux, une invention du marché). On constate ainsi combien les définitions sociales de la vieillesse et du vieillissement prennent forme aujourd'hui en partie au-delà du cadre national. Enfin, les programmes de recherche présentés dans la dernière partie témoignent à la fois de l'intérêt des travaux menés actuellement par l'auteur, de sa capacité à pousser plus loin ses questionnements et aussi – même si cet aspect n'apparaît qu'en filigrane dans ce mémoire d'habilitation étant donné la nature de l'exercice – de ses qualités d'entrepreneur de la recherche, doté d'une énergie et d'un enthousiasme communicatifs et capables de réunir autour d'un même projet des chercheurs de nationalité différente.

Ce travail extrêmement stimulant suscite, par son intérêt même, un ensemble de questions et invite à des prolongements. Nous en évoquerons trois. On peut s'interroger tout d'abord sur la place à accorder dans une réflexion sur la citoyenneté des personnes âgées telle que celle menée par J.-P. Viriot-Durandal à deux réalités peu présentes – ou assez peu présentes – dans son mémoire : d'une part, les associations de *familles* de personnes âgées ou d'*aidants* qui se font les défenseurs – et les porte-parole – de leurs

proches âgés, mais qui dans le même temps s'expriment à leur place ; d'autre part, les mouvements plus informels (comme celui des babayagas ou celui qui voit se développer aujourd'hui la colocation) qui témoignent de l'émergence de formes nouvelles de vivre sa vieillesse et de la revendication de vouloir décider par soi-même de ses choix de vie, en particulier en matière d'hébergement, sans que ces formes émergentes s'inscrivent nécessairement dans un cadre associatif.

L'étude sur le référentiel du vieillissement actif amène ensuite à se demander dans quelle mesure celui-ci a rencontré la dynamique de lutte contre la discrimination par l'âge⁴. Il semble en effet y avoir des points communs entre ces deux référentiels qu'Annie Jolivet évoque d'ailleurs tous deux dans l'un des premiers articles en français sur le vieillissement actif⁵. L'un et l'autre en effet ont une acception étroite (augmenter l'emploi des seniors pour le référentiel de la lutte contre la discrimination par l'âge ; prolonger l'activité professionnelle pour le référentiel du vieillissement actif) et une acception plus large (refuser les barrières d'âge pour le référentiel de lutte contre la discrimination par l'âge ; promouvoir l'empowerment et permettre aux plus âgés de rester en prise avec la société pour le référentiel du vieillissement actif). Et tous les deux vont dans le sens d'une déségrégation et d'une désécialisation des âges – pour reprendre des catégories d'Anne-Marie Guillemard⁶.

Enfin, au sortir de la lecture de ce texte, on reste avec une question : où en est le mouvement des retraités en France aujourd'hui ? Au-delà de ce que décrit l'auteur du développement des associations non syndicales, puis de leur rapprochement dans les années 1980 et 1990, que deviennent-elles aujourd'hui et comment expliquer leur évolution ? La manifestation de 1996 a-t-elle été un point de départ ou un feu de paille ? Le texte manque de clarté sur ce point, même s'il signale – mais les chiffres sont fragiles – que les effectifs semblent plutôt à la baisse aujourd'hui. D'un côté, en effet, il présente des hypothèses qui laissent penser que le mouvement des retraités est appelé à se développer. Tel est le cas lorsque l'auteur évoque un possible effet de génération, les manifestants de 1996 pouvant être considérés comme les précurseurs de générations plus protestataires. À l'inverse, une autre hypothèse, inspirée de la thèse d'Hirschman d'une alternance entre engagement public et repli sur la sphère privée, annonce que les baby-boomers, revenus de leurs illusions, pourraient à la retraite « cultiver leur jardin » plutôt que de s'engager dans la défense collective des retraités. Aussi est-on curieux de savoir ce qui s'est passé dans ce mouvement au cours des années 2000 et se demande-t-on comment hiérarchiser les hypothèses qui annoncent, d'un côté, son succès croissant et, de l'autre, son déclin. Pour le dire autrement, le lecteur aspire à connaître un peu plus précisément la suite de l'histoire dont l'auteur a si bien raconté les débuts dans son livre *Le pouvoir gris*.

Par Vincent Caradec
Université de Lille 3

4. Le déploiement de cette dynamique est retracé dans Caradec, Poli, Lefrançois, « Les deux visages de la lutte contre la discrimination sur l'âge », *Mouvements*, n° 59, juillet-septembre 2009, p. 12-23.

5. Jolivet Annie, « La politique européenne en faveur du vieillissement actif », *Retraite et société*, n° 36, 2002, p. 140-157.

6. Guillemard Anne-Marie, *Les défis du vieillissement. Âge, emploi, retraite. Perspectives internationales*, Paris, Armand Colin, 2010.

■ Manifeste pour l'âge et la vie : réenchanter la vieillesse

Michel Billé, Christian Gallopin et José Polard, Toulouse, Érés, 2012.

En annonçant son intention de réenchanter la vieillesse, cet ouvrage peut laisser croire qu'il est un conte de fées pour grandes personnes. Or il n'en est rien. Il s'agit bien d'un manifeste pour l'âge et la vie, comme la première partie de son titre l'annonce, qui s'oppose à la perception de l'avancée en âge comme un problème, voire une catastrophe, qui défend l'idée que tous les âges ont une égale dignité. « Se proposer comme visée une réflexion sur l'âge et la vie ne peut pas être innocent dans une société au sein de laquelle, justement, âge et vie sont peu à peu exclus. », écrit l'un des auteurs qui avertit ainsi le lecteur de la dimension critique de son texte, qu'il a intitulé : *L'âge et la vie : de la manifeste fragilité des hommes*⁷.

Avant d'en présenter les motifs et l'argumentaire, quelques lignes pour souligner à quel point un tel plaidoyer est le bienvenu, à une époque et dans une société qui tout en ayant réussi les avancées scientifiques et techniques que l'on connaît, n'a pas fait preuve de la vigilance nécessaire pour préserver en même temps ses valeurs d'humanisme et de solidarité. Alors que jusqu'à la fin de la première partie du xx^e siècle, la mort frappait encore à tout âge⁸, les individus nés avant le second conflit mondial, toujours en vie, et ceux qui leur succèdent, sont les premiers à faire l'expérience à grande échelle d'une vie menée à son terme naturel. Ce motif de satisfaction l'aurait été pleinement s'il avait été accompagné d'avancées équivalentes sur le plan éthique et sociétal. Or, ce n'est pas ce qu'on observe. Si le temps de la vieillesse a bénéficié des progrès de la science, il n'a pas échappé aux contradictions et aux fantasmes d'une société privilégiant le présent et rejetant toute limite à ses rêves.

Un exemple suffit à le montrer. La mort survenant de plus en plus tardivement, il n'en a pas découlé une remise en question de la place et du rôle des plus âgés au sein de l'ensemble social. C'est plutôt l'inverse qui s'est produit. La mort a été considérée comme le destin presque exclusif du groupe le plus âgé de la population, ce qui a abouti à donner à ses membres une place à part dans l'imaginaire social, et à expulser la mort des lieux habituels de vie. Oubliée, la réalité de la mort est devenue d'autant plus facile qu'on peut vivre de nombreuses années sans la rencontrer, et que les personnes qui s'en rapprochent sont déplacées dans des lieux particuliers. Des aspects essentiels de la condition humaine sont ainsi mis de côté, et le clivage entre les générations, loin de se réduire, s'accroît.

Ces données expliquent le positionnement contestataire des auteurs, leurs critiques des attitudes de fuite observées à notre époque, leur volonté d'extraire la vieillesse du cadre scientifique et idéologique dans laquelle elle est enfermée, pour lui redonner, ce qu'elle n'aurait jamais dû perdre, son humanité et son mystère, sa capacité à nous enchanter.

7. « C'est au nom... d'un *devoir de non-réserve* que nous pouvons tenter de penser la place de cet âge et de cette vie ; et peut-être d'apercevoir un certain nombre de lignes de force qui concourent à leur avenir, voire à leur non-avenir. », écrit Christian Gallopin page 145.

8. « Dans l'entre-deux-guerres la douleur physique appartenait à la vie quotidienne... le dixième de la population souffrait de la syphilis (soit 4 millions de personnes) et 140 000 individus en mouraient chaque année, dont 40 000 enfants. La blennorragie exerçait ses ravages. Des dizaines de milliers de personnes mouraient des suites de maladies infectieuses ou de mauvaises gripes. Gérard Vincent, *Une histoire du secret*, in Aries P., Duby G., *Histoire de la vie privée*, tome V, Paris, Seuil.

Déplorant l'engagement massif de la société contemporaine dans le rêve d'une éternelle jeunesse, Michel Billé a choisi de réhabiliter la vieillesse et, au-delà, la relation de l'homme avec le temps, en faisant appel pour cela à des écrivains et des poètes. Il observe que l'âge a toujours occupé une place importante dans les préoccupations des individus, mais remarque et déplore la difficulté de l'époque actuelle d'en accepter la réalité. Il en donne pour exemples l'emprise sur les discours des injonctions du « bien vieillir », une idéologie qu'il qualifie de nouvelle mystique, et le lapsus révélateur consistant à baptiser du nom d'espérance de vie ce qui n'est qu'une donnée statistique.

S'opposant à toutes les tentatives pour enfermer la vieillesse dans des grilles d'évaluation et dans des lieux à l'écart de la vie de la cité, refusant de n'y voir qu'une succession de pertes et de problèmes, Michel Billé rappelle que ce temps est celui d'un remaniement en profondeur de l'image de soi et de sa perception du monde, que le désir reste intact, actif, entier tout au long de la vie et que les capacités d'indignation et d'expression de sa pensée ne sont frappées d'aucune limite d'âge. Pour qualifier au mieux, et donner toute son importance au temps de la vieillesse, il conclut en associant celle-ci au mot de liberté : « [...] l'âge est venu de faire exploser cette liberté et de la vivre, pleinement et peut-être joyeusement ». Au-delà de la dénonciation des travers de notre société, de sa difficulté à accepter la réalité d'une donnée fondamentale de la condition humaine, le texte de Michel Billé est un plaidoyer pour l'âge et la vie !

Christian Gallopin travaille dans le service de soins palliatifs d'un centre hospitalier, lieu où il rencontre et accompagne des personnes venues y vivre les phases ultimes de leur existence, ainsi que leurs proches. C'est à partir de ce lieu qu'il aborde l'âge et la vie, et donc la mort. En même temps qu'une présentation des impasses dans laquelle s'est fourvoyée la société contemporaine, son texte est une réflexion approfondie sur des aspects de l'existence humaine qui aujourd'hui n'ont plus la cote. Le lecteur appréciera l'aisance avec laquelle l'auteur fait appel à des courants de pensée différents pour étayer la sienne et le caractère vif et alerte de son style. Si Christian Gallopin est médecin et algologue, il est également poète et philosophe.

Relevant l'emprise des attitudes de déni du vieillissement et de la mort, sur les modes de penser contemporains, après le recensement et l'analyse de leurs causes, l'auteur en présente les conséquences pratiques et les risques. Les causes qui expliquent cette emprise ont donné naissance à une société privilégiant le beau, le fort, le valide, en somme, à une « société en couverture de magazine » qui a laissé la vie être soumise au marché et qui privilégie l'instantané, relègue l'expérience aux oubliettes. « À d'autres époques, la vieillesse a pu être trace du temps en termes d'expérience, de savoir, de sagesse. Autant de mots désuets. L'expérience n'est qu'une sclérose à l'heure où le toujours plus neuf remplace l'ancien et révolue attrait de l'ancienneté. Le savoir disparaît sous la protocollisation. La sagesse est atermoiement. »

La hantise de vieillir, du laid, du handicap révèle à ses yeux l'incapacité d'accepter la perte, le désir de « ne pas être dépossédé. De rien. Ni de mon argent, ni de mon patrimoine, ni de ma force, ni de ma bonne santé, ni de ma mémoire... d'où un désintéret pour la vieillesse jusque chez les vieux eux-mêmes ». Un désintéret qui traduit à ses yeux le refus d'accepter la réalité de la vie. La dictature de l'instantané a éliminé la capacité de se déployer dans la puissance de la fragilité, de la faiblesse, du manque et de l'attente.

Deux phénomènes de notre temps sont considérés par Christian Gallopin à la fois comme révélateurs et comme la conséquence des attitudes mentales qu'il dénonce. Le premier est le choix fait en France, d'héberger les personnes âgées dans des structures de grande capacité (p. 175) qu'il qualifie de lieux d'enfermement du fait des conditions de vie qu'elles « offrent » à leurs résidents. « Si attentifs que soient les personnels. Si "professionnels", mais surtout si respectueux soient-ils. Si « "humains" soient-ils... Il n'empêche que ces lieux sont des lieux de réclusion. » (p. 177) Le second est la possible et prochaine légalisation de l'euthanasie, marque et aboutissement de cette non-pensée qu'il dénonce. Sans nier la réalité de certaines situations de détresse, il attire l'attention sur les risques de ce projet, à commencer par le caractère irrecevable d'une demande de ce type pour celui à laquelle elle est adressée. Il voit surtout dans cette loi l'incapacité caractéristique de notre temps d'accepter ce que la mort de l'autre exige comme attention et présence. « Est devenue intolérable la durée du mourir. Mourir dans la durée de l'existence nécessite des valeurs vécues positivement autour de l'impossibilité, de l'insatisfaction, de l'incomplétude ou encore de la perte. » (p. 151)

Cherchant à éliminer tout ce qui peut porter atteinte à ses rêves, notre société n'est-elle pas en train d'évacuer ce qui fait la spécificité de la condition humaine ? « La souffrance est la condition de l'homme... Comment pourrait-on ne pas souffrir de la mort de son père, de sa mère, de son enfant ? Cette souffrance-là est justement ce qui fonde l'homme le plus sûrement en humanité. » (p. 190-191).

Même s'il revendique la liberté de dénoncer, Christian Gallopin ne souhaite pas conclure sur une note pessimiste. En s'inspirant de Giorgio Agamben⁹, il écrit : « Cette rapide évocation des dessous de l'histoire et des dynamiques qui nous paraissent porter nos sociétés, n'a pas pour objet d'être désespérante, mais au contraire de rendre à la pensée, à la critique, à la force du refus, leurs valeurs politiques. De reconnaître la fragilité de l'humain et tout ensemble sa capacité à surmonter. » (p. 192)

C'est une autre perspective qu'adopte José Polard, pour réfléchir à l'expérience du temps des sujets engagés dans la dernière phase de leur existence. Psychologue et psychanalyste, José Polard a une longue pratique en institution gériatrique. Conscient du fait que l'entrée en institution est un moment crucial dans la trajectoire des personnes, il se demande comment éviter qu'elle soit une rupture, que faire pour l'inscrire dans le cours d'une existence.

Estimant que les questions fondamentales qui accompagnent l'individu concernent son inscription dans la durée, « une vie, c'est une histoire, un récit, produit de notre activité psychique. Un récit qui, à certains passages de l'existence, difficiles et déstabilisants, ou en crise, sera autant un ancrage dans le passé qu'une base de projection dans un devenir », il a choisi « d'évoquer les multiples temporalités qui jalonnent la vie de l'individu, et plus particulièrement quand il entre dans l'âge du vieillir et jusqu'à sa fin de vie. »

Sa contribution, qu'il a intitulée : *Vieillir, entrer dans le temps fini, poursuivre sa propre histoire*, met en évidence des aspects de l'expérience de l'avancée en âge que nul ne devrait ignorer. Ses descriptions de la relation au temps des sujets qu'il côtoie, en montrent la richesse et la complexité. Certains retiendront l'importance des rituels, le

9. Agamben G., *Homo sacer, le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil, 1997, 213 p.

décalage entre le temps social, celui des activités et des rythmes de l'institution, et « le temps psychique, intérieur, singulier et soumis à de nombreuses considérations et donc de multiples temporalités », d'autres la difficulté de vieillir, « une aventure que certains ne souhaitent pas vivre, ou ne peuvent pas vivre, se "cramponnant" alors au déni, et tentant de suspendre le temps... ».

Concernant la vieillesse, la contribution de José Polard est importante, car elle nous engage à aller au-delà des premières impressions, à réfléchir sur le décalage entre ce que le sujet âgé donne à voir dans l'instant, et les discours qu'on entend sur lui, et la richesse de sa vie intérieure, le flux de pensées et d'images qu'il exprime dès lors que l'on se donne la peine de l'écouter et qu'il accepte de les partager avec nous. « Personne n'échappe au vieillissement... mais celui-ci offre encore et toujours la possibilité d'expériences, singulières et uniques pour chacun. »

Face à toutes les tentatives pour privilégier tel âge plutôt qu'un autre, et à reléguer la vieillesse aux frontières de la vie, face aux discriminations dont elle est l'objet, cet ouvrage a le mérite de dénoncer, sans complaisance, les risques et les dérives de ces attitudes, de rappeler que tous les âges valent la peine d'être vécus et que, contrairement aux idées dominantes, c'est en acceptant de vivre pleinement le temps dont il dispose, ainsi que les épreuves qui se présentent à lui, que l'individu découvre ce qui fait la spécificité et le prix d'une existence proprement humaine. Il faut remercier Michel Billé, José Polard et Christian Gallopin d'avoir eu le projet de se réunir pour nous le rappeler.

Georges Arbuz
Anthropologue